





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2022-325**

**Séance publique du**

**14 octobre 2022**

**Présidence de Sophie JOISSAINS  
Maire**

|  |
|--|
| Accusé de réception en préfecture  |
| Identifiant : 013-211300017-20221014-<br>lmc1227437-DE-1-1   |
| Date de signature : 19/10/2022   |
| Date de réception : mercredi 19 octobre<br>2022  |
|  <b>POUR CERTIFICATION DU<br/>CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b><br>- ACTE SIGNÉ ✓<br>- COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓<br>- ACTE TRANSMIS POUR<br>EXERCICE DU CONTRÔLE DE<br>LÉGALITÉ ✓<br> |

**OBJET : DÉPARTEMENT NUMÉRIQUE SYSTEME D'INFORMATION ET INNOVATIONS :  
ATTRIBUTION D'UN MANDAT SPÉCIAL - DÉPLACEMENT PIERRE-EMMANUEL CASANOVA**

Le 14 octobre 2022 à 14h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, au sein de l'Hôtel de Ville d'Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame Sophie JOISSAINS, Maire, le 07/10/2022, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.).

**Etaient Présents :**

Madame Laurence ANGELETTI, Madame Béatrice BENDELE, Madame Kayané BIANCO, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Agnès DAURES, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Jean-François DUBOST, Madame Frédérique DUMICHEL, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Madame Elisabeth HUARD, Madame Claudie HUBERT, Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Monsieur Philippe KLEIN, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Perrine MEGGIATO, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Laure SCANDOLERA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Pierre SPANO, Monsieur Francis TAULAN, Madame Solène TRIVIDIC, Monsieur Jean-Louis VINCENT, Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Monsieur Jonathan AMIACH à Madame Fabienne VINCENTI, Madame Dominique AUGÉY à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Moussa BENKACI à Madame Perrine MEGGIATO, Madame Françoise COURANJOU à Monsieur Sylvain DIJON, Madame Brigitte DEVESA à Madame Kayané BIANCO, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI à Madame Laure SCANDOLERA, Monsieur Marc FERAUD à Madame Frédérique DUMICHEL, Monsieur Sellam HADAOUI à Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Madame Arlette OLLIVIER à Madame Brigitte BILLOT, Monsieur Alain PARRA à Madame Béatrice BENDELE, Monsieur Jules SUSINI à Monsieur Francis TAULAN.

**Excusés sans pouvoir :**

Madame Amandine JANER, Madame Françoise TERME.

**Secrétaire :** Madame Kayané BIANCO

Monsieur Jean-François DUBOST donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Ressources  
Département Numérique, Systèmes  
d'Information & Innovation

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 14 OCTOBRE 2022

**Nomenclature : 5.3**  
Designation de représentants

-----

**RAPPORTEUR** : Monsieur Jean-François DUBOST

**Politique Publique : 09-DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET RAYONNEMENT  
INTERNATIONAL**

**OBJET** : DÉPARTEMENT NUMÉRIQUE SYSTEME D'INFORMATION ET INNOVATIONS :  
ATTRIBUTION D'UN MANDAT SPÉCIAL - DÉPLACEMENT PIERRE-EMMANUEL  
CASANOVA- Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

La politique de développement et d'innovation numérique conduite par la Ville d'Aix-en-Provence s'appuie sur la montée en puissance des outils Smart City dans notre quotidien. Ces outils technologiques visent à améliorer la qualité de vie des citoyens afin de rendre la Ville plus accessible, interactive et intégrée.

La participation des agents de la Collectivité mais aussi notre participation active à ce processus novateur constitue une véritable opportunité pour :

- Améliorer et élargir l'usage de ces nouvelles technologies au plan local.
- Participer au rayonnement de notre territoire en conservant notre rôle en matière d'innovation.
- Ouvrir notre territoire vers l'extérieur en permettant aux acteurs locaux, dans une logique de professionnalisation et de développement du territoire, de se projeter à l'international.

Pour mener à bien les différents projets, découvrir d'autres sources d'inspiration et poursuivre l'innovation au sein de notre Collectivité, des déplacements sont nécessaires.

Ces déplacements ne pourront se réaliser que dans le respect des mesures sanitaires alors en

vigueur.

Aussi, je vous propose d'attribuer un mandat spécial à l'élu qui représentera la Ville d'Aix-en-Provence lors de ce prochain déplacement à Barcelone en Espagne.

La Ville d'Aix-en-Provence, en sa qualité de lauréate du concours Intelligent City Challenge et de par sa participation active au programme (elle fait partie des 10 villes mentor) est invitée à participer à la conférence du même nom qui se tiendra du 14 au 16 novembre prochain.

L'intégralité des frais liés au déplacement sera prise en charge par la structure d'accueil, exception faite de l'avance des frais de déplacement qui fera l'office d'un remboursement ultérieur.

La Ville de Barcelone s'est imposée ces dernières années comme l'une des Smart Cities de référence grâce, notamment, à ses bornes Wi-Fi installées dans toute la ville, les différentes offres de mobilité écologique (bicing, bornes pour véhicules électriques), son système de feux rouges intelligent ou encore son processus participatif dans la gestion des affaires municipales, ce qui en fait une source d'inspiration incontournable pour notre Collectivité.

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

**-ATTRIBUER** un mandat spécial à Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA, conseiller municipal et premier suppléant de Monsieur Jean-François DUBOST en matière de Smart City (Nouvelles Technologies), de Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et en matière d'Innovation numérique pour représenter la Ville d'Aix-en-Provence, lors de la conférence Intelligent City Challenge (Smart City) qui se tiendra à Barcelone en Espagne, du 14 au 16 novembre 2022.

DL.2022-325 - DÉPARTEMENT NUMÉRIQUE SYSTEME D'INFORMATION ET  
INNOVATIONS : ATTRIBUTION D'UN MANDAT SPÉCIAL - DÉPLACEMENT PIERRE-  
EMMANUEL CASANOVA-

Présents et représentés : 53  
Présents : 42  
Abstentions : 0  
Non participation : 0  
Suffrages Exprimés : 53  
Pour : 53  
Contre : 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

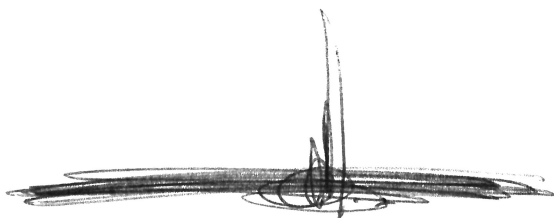
NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.  
Ont signé Sophie JOISSAINS, Maire  
Président de séance

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,  
Madame Amandine JANER



Le secrétaire de séance,  
Madame Kayané BIANCO



Compte-rendu de la délibération affiché le : 19 octobre 2022  
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)<sup>1</sup>

<sup>1</sup> « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le

